

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



MARS 2022/N° 469

2€

MYANMAR

**un an après le coup d'état,
la solidarité est notre arme**



SOMMAIRE

- Victoire des bibliothécaires de Grenoble
Analyse de la lutte grenobloise p.3
- Des couches People & Baby dans nos structures ?
Mise en lumière d'un secteur invisibilisé par les médias: la Petite enfance p.7
- Combien on vous paie pour faire ça ?
Attention travail: des ouvriers meurent p.8
- Grève des aides à domicile ADMR
Analyse d'une première victoire p.11
- On ne dissout pas la révolte
Ou comment En Marche raviverait bien les lois scélérates p.12
- Poudre de Leroy-Merlin pimpin
Grève des salarié-es de Leroy-Merlin p.13
- Autoévaluation ? C'est non !
Analyse de la nouvelle usine à gaz managériale sauce éduc nat' p.14

INTERNATIONAL p.16 à 20

- Ukraine p.16
- Autriche p.18
- Myanmar p.19

CULTURE p.21 à 23

- Livre
Aux sources des haines racistes
- Livre
Histoire d'un coming-out à l'aube d'une vie
- Livre
La littérature fantasy au service des luttes

Le Poing Levé

feat. FIDIS - ITESS

J' avance droit / d'avant moi
Toujours le poing levé.
Tu l'sais, / ma vie
N'est pas une comédie

Aller, v'nez voyager à mes côtés
Mais n'vous attendez pas à décoller
Parc'qu'avec moi, les gars, on s'écrase.
P'tits moutons, gros cons, pau'nases.
Retour à la réalité, dur de s'rel'ver,
D'oser crier, d'd'mander d'pouvoir
exister.

Nous sommes cultivés sans être culti-
vés.

Cultivés comme productifs ou offen-
sifs ?

Si t'as pas compris, reste sur l'défensif.
Ouvre les yeux, observe monde qui
t'entoure,

Tout c'qu'on contribue à tuer chaque
jour.

Aucune circonstance atténuante
reconnue.

Au fond d'toi, tu sais qu'on t'avait
prév'nu.

Ça veut l'bonheur sans avoir à s'sacri-
fier;

Juste quelques miettes sans rien chan-
ger.

Ecoute-moi ! On gaspille l'essentiel de
nos vies.

La Matrice est un enfer au paradis.
Enlève tes œillères, chasse tes illu-
sions,

Arrête l'image, vois ma vision, fais ta
version.

L'encre coule à flot mais trop peu
l'analysent

Alors j'me canalise pour qu'on la lise.
J'frise, j'flurte trop souvent avec la
dépression.

Ainsi mes maux m'offrent des mots
comme consultation

On lève le poing, on lève le doigt.
On est sur le point de faire le poids.

J'appelle au soulèv'ment général des
nations

Contre toute forme d'oppression;
En un mot: La révolution.

■ Refrain

J'voulais pas d'tout ça. J'voulais vivre
simplement;

Aller ici et là selon mes envies, libre-
ment.

Vivre, être libre; 3 mots qui me
semblent inséparables.

Trouver l'équi libre, une chose indis-
pensable;

Impensable selon les anciens
non-combattants.

J'apprends, j'attends, espérant qu'vos
yeux s'ouvrent à temps.

Y a plus d'excuses qui tiennent, faut
être des titans.

Ne jamais baisser les bras, encore
moins les yeux.

Faut être déterminé pour avoir
c'qu'on veut.

Ne pas s'laisser miner par l'capita-
lisme,

Faire pousser partout les graines de
l'anarchisme.

Transforme ta rage en énergie posi-
tive.

Si y a manif, réponds "j'arrive".

Où qu'j'sois dans l'monde, j'suis lyon-
nais, pas français.

Les frontières, on va toutes les défon-
cer.

J'crois qu'dans l'fond, c'est pour ça
qu'j'suis là;

Sourcils foncés mais visage ouvert au
débat.

Y a eu des bas, y a eu des hauts; merci
Rexona.

Combien d'fois j'me suis d'mandé
c'que j'foutais là.

J'mouille le maillot au micro d'la CNT;
Un chat noir qu't'as pas encore cal-
culé.

Voici le SOS d'un MC en détresse;
Le révolutionnaire qu'on appelle
ITESS.

Shab'ça ! On s'fait tous niquer.

Shab'ça ! Faut s'organiser.

Shab'ça, ça peut plus continuer.

T'aurais mieux fait m'écouter.

Viens, rejoins la lutte à mes côtés.

■ Refain x2

J'mourrais en anonyme dans une lutte
invisible.

Mon nom s'ra effacé comme on jette
une cible.

Le monde continuera d'tourner sans
moi.

Une question: Qui poursuivra l'com-
bat ? ●

*Ecrit & Interprété par
Seb (STP 26) AKA ITESS*

Refrain: Fidis

Instru: Hanto

En écoute ici <https://soundcloud.com/itess/35-le-poing-levé-feat-fidis>

Vous trouverez sur le site Internet
www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour
contacter un syndicat par branche ou par
section géographique. Voici les adresses par
région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org

1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac

Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne Franche Comté

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21
6b rue Musette
21000 Dijon

[http://www.cnt-f.org/_cnt-
interco-21_.html](http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html)
06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne- Ardennes

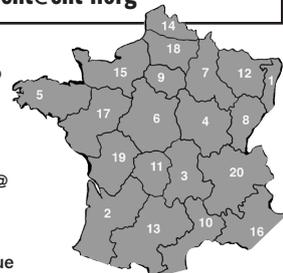
Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX
8 Franche-Comté Syndicats
CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-
doubs@cnt-f.org

8 Franche-Comté

CNT Jura
Sur la Roche
39370 Les Bouchoux

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org



10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle

5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Manche

Syndicat CNT Manche
cntmanche@cnt-f.org
facebook.com/cnmanche

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

Victoire des bibliothécaires de Grenoble !

Après 3 mois et demi de lutte, nous avons enfin fait plier notre employeur, l'inflexible mairie de Grenoble. Un article paru dans le CS du mois de novembre raconte l'histoire de ce mouvement social.

Pour contextualiser, nous bibliothécaires de Grenoble sommes entré-es en lutte au mois d'août 2021 contre la mise en place du contrôle du passe sanitaire dans les bibliothèques, à la suite de nos collègues de Lyon, Paris, Toulouse et Brest. Nous nous sommes mobilisé-es afin de défendre le principe de l'accueil universel dans les bibliothèques et pour dénoncer la discrimination dans l'accès aux services publics des usagers-ères, notre habilitation de force au contrôle qui modifie les profils de poste, les inégalités sociales et territoriales induites par les quelques exemptions de contrôle (BNF, BPI, BU), et le contrôle social d'une partie de la population par une autre.

Pour les bibliothécaires de Grenoble, le passe n'a jamais été une mesure sanitaire mais bien une mesure punitive et liberticide. La preuve la plus flagrante : l'exemption du passe sanitaire dans les centres commer-

ciaux. Il est plus facile de consommer dans des lieux bondés que d'aller se cultiver, s'informer dans une bibliothèque.

Notre employeur, Éric Piolle, maire de Grenoble ayant signé une tribune dans Libération pour appeler à la création d'un mouvement social contre le passe sanitaire, ainsi qu'un cortège de gauche mené par le mouvement social grenoblois s'étant structuré pour les manif anti-passe du samedi, cette lutte s'annonçait sous les meilleurs auspices.

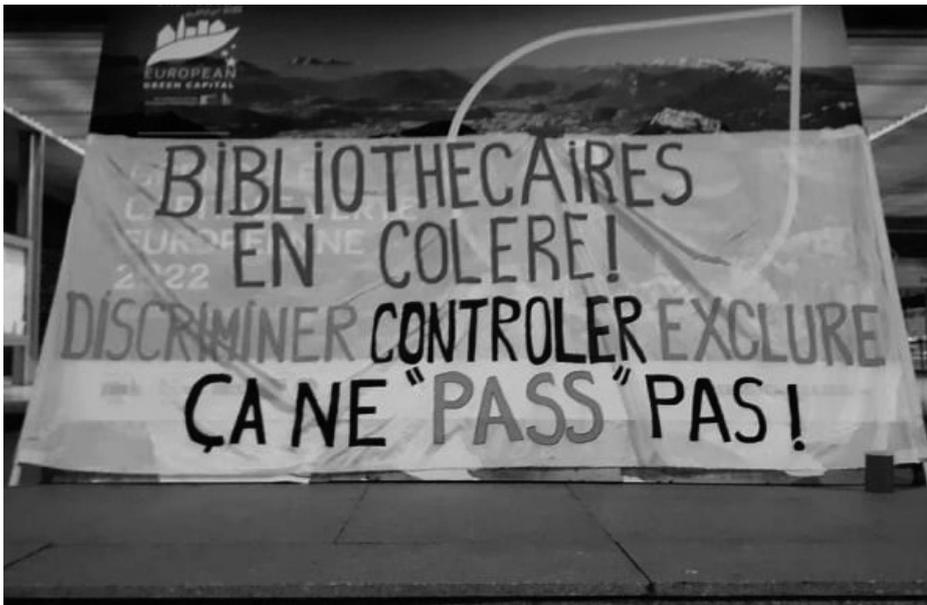
La réalité fût tout autre. Immédiatement, nous avons subis des menaces de sanctions de la part de l'administration si nous persistions à refuser de contrôler les usagers-ères de nos bibliothèques. L'élu au personnel, Pierre Mériaux, va gérer ce mouvement avec autoritarisme et mépris, disant soutenir nos revendications mais nous exhortant à obéir à la loi.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que la mairie de Grenoble a créé son propre mythe, fortement médiatisé, celui d'une municipalité laboratoire de la gauche, modèle écologiste et social. Dans la réalité, tout n'est qu'un plan de com' et une manœuvre de récupération politique de nos luttes. Le combat contre le passe sanitaire n'a pas échappé à la manœuvre.

En outre, depuis deux mandats et malgré de prétendus discours sociaux, la ville de Grenoble est gérée comme une start up : techniques déstabilisatrices, management par la peur, perte de sens du travail, intimidation, répression. Le personnel fait face à un double discours idéologique et politique, qui se traduit sur le terrain par la casse du service public, la dégradation des conditions de travail, une augmentation des risques psychosociaux et un monologue social.

Effrayé par un mouvement social porté par les agent-es de sa ville,





qui l'aurait obligé à s'impliquer et à faire preuve de courage politique (dans une période clé pour lui : les primaires EELV), le maire de la ville a préféré user de toutes les stratégies possibles pour faire taire la lutte contre le passe dans son service public. Se drapant dans la légitimité républicaine et le respect de la loi, se prévalant de la neutralité et la continuité du service public, il n'aura de cesse pendant trois mois et demi d'essayer de briser une lutte qu'il avait pourtant appelée de ses vœux. Éric Piolle : mention spéciale dans la catégorie rétro-pédalage !

Malgré les menaces, les pressions et le harcèlement, nous avons tenu bon, non sans difficultés. Nous avons enchaîné les journées de grève (30 au total), nous sommes organisés lors de nos AG hebdomadaires de grévistes, avons continué à faire des délégations agent-es-intersyndicale pour tenter de rencontrer Éric Piolle, enchaîné les lettres ouvertes, les tracts et communiqués, les interviews, les interpellations, les rassemblements, les manifestations... Nous avons eu une première victoire locale (exemption de contrôle du passe

sanitaire pour les moins de 18 ans, les étudiant-es, les groupes en apprentissage du français, possibilité d'avoir un service de clic and collect pour les personnes sans passe). Nous avons fortifié nos liens avec nos collègues de l'agglomération et avec les autres professions en lutte (notamment les bistrotiers-ères). Nous avons réussi à créer un mouvement national, mobilisant des centaines de bibliothécaires.

Nous avons été révoltés de constater que la prorogation du passe sanitaire était passée dans l'indifférence générale et que le gouvernement, celui qui déclarait les bibliothèques « lieux essentiels » en 2020, s'obstinait à nous ignorer. Nous avons souffert de lutter si ardemment et d'être autant invisibilisé-es. Nous avons enragé d'être abandonné-es par les centrales syndicales qui nous ont toujours opposé leurs indifférences, préférant organiser des fêtes à la merguez que soutenir un des rares secteurs en grève reconductible contre le passe sanitaire. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement les camarades de Sud CT, Sud culture spectacle, la Fédération

des travailleuses et travailleurs territoriaux de la CNT et la CNT SO, qui ont montés une intersyndicale pour déposer conjointement des préavis de grève nationaux pour soutenir notre lutte.

Quoi qu'il nous en a coûté, nous avons été déterminés à lutter pour défendre le service public, la lecture publique, les liens de confiance avec nos usagers-ères, le sens de notre métier. Mais le passe sanitaire ne s'est pas arrêté le 15 novembre 2020.

Pour un certain nombre d'entre nous, il n'était pas envisageable de retourner bosser et de se soumettre à cette mesure. L'idée de devoir contrôler des personnes, que nous connaissions depuis des années pour certaines, et de leur refuser l'accès à nos bibliothèque nous plongeait dans un désespoir certain. Pourtant la fatigue commençait à se faire sentir au bout de 3 mois de grève, les pressions et les menaces pesaient sur certaines collègues qui commençaient à lâcher le mouvement, les doutes s'insinuaient dans notre collectif, le manque d'espoir pesait lourdement. Nous étions de moins en moins nombreuses-eux à être mobilisé-es. Comment termine-t-on une grève ?

■ Distiller la peur

Et c'est mi-octobre que ce mouvement a pris une nouvelle tournure, celle de la répression. Depuis des semaines nous subissions des menaces aux sanctions disciplinaires mais la mairie ne franchissait jamais le cap, nous amnistiant régulièrement dans le cadre du dialogue social. Afin d'en finir avec ce mouvement qui s'éternisait, elle a finalement accentué ses pressions et mis ses menaces à exécution.

Dans un premier temps, l'adjoint au personnel a proposé aux bibliothécaires refusant de contrôler les passes un accord indigne : nous faire

CNT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

**Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes**

www.cnt-f.org – Mèl : cnt@cnt-f.org

COMBAT SYNDICALISTE

CNT – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris

Mèl : cs-administration@cnt-f.org

reconnaître comme « fragiles », selon ses termes, par la médecine du travail ou être considéré-es comme des militant-es politiques. Dans le premier cas exemption de contrôle, dans le deuxième cas sanctions. En AG, nous avons fait le choix de prendre un rendez-vous collectif à la médecine du travail, qui s'est retrouvée impuissante à nous aider n'ayant reçu aucune directive de l'adjoint au personnel ! Néanmoins, elle a reconnu le harcèlement dont nous étions victimes (envoi de mails quotidiens pendant 3 mois pour nos informer que des sanctions disciplinaires étaient demandées à notre encontre si nous refusions de contrôler les passes sanitaires) et a placé l'employeur dans l'obligation de faire cesser cela. Privé de son outil de destruction, celui-ci a choisi la voie de la sanction pour en finir avec nous. Quel acharnement pour briser cette lutte !

Ainsi 13 bibliothécaires ont été convoquées à des entretiens disciplinaires, par voie postale avec accusé de réception. Évidemment, elles n'ont pas reçu leur lettre en même temps, cela s'est étalé sur plusieurs semaines : d'abord 4, puis 7, puis 11, 12 et enfin 13 ! L'art de distiller la peur !

■ La riposte

Nous avons immédiatement commencé à organiser notre défense et notre résistance avec le soutien de l'intersyndicale (CGT-CFDT-FO-SUD-CNT-CFTC). Nous avons d'abord largement communiqué sur ces convocations, provoquant une immense vague d'indignation et de soutien. La situation est devenue une nouvelle fois ubuesque lorsque que l' élu au personnel et l'administration nous ont expliqué que ces entretiens n'étaient pas disciplinaires mais pouvaient aboutir à des

sanctions !

À la question des sanctions dans l'article du média local Place Grénet (12 novembre 2021), Pierre Mériaux, élu au personnel, répond : « cela dépendra de la qualité des échanges » ! Est-ce un entretien, un oral de concours ou un casting ? Quand allaient donc s'arrêter les menaces (publiques maintenant) et l'humiliation des bibliothécaires ?

Le mardi 16 novembre commençaient les premiers entretiens. De façon inédite, ceux-ci étaient convoqués au CCAS, un lieu éloigné de la mairie, notre employeur cherchant à nous en éloigner afin de préserver son image et d'empêcher tout « débordement ». Nous avons donc organisé deux rassemblements, le premier au CCAS pour soutenir les collègues, le deuxième plus tard sur le parvis de la mairie !

Des centaines de personnes sont venues nous soutenir dans une joyeuse ambiance : collègues, usagers-ères des bibliothèques, camarades du mouvement social greno-

blois, gilets jaunes, habitant-es... Cette manifestation de solidarité nous a fait chaud au cœur ! Nous avons pu chanter ensemble nos slogans de la lutte !

Alors que s'est-il passé pendant ces énigmatiques entretiens, pas disciplinaires mais pouvant pourtant déboucher sur des sanctions ?

Accompagnées d'un-e représentant.e de chaque O.S. de l'intersyndicale, les collègues ont dû subir le plus honteux des discours, composé exclusivement de : « Vous devez obéir ! », « Vous n'avez pas de légitimité à critiquer les lois de la République ! », « Un fonctionnaire doit obéir même s'il estime que la loi est liberticide ! ». On en est là dans le laboratoire de la gauche ! Difficile de garder son calme et de ne pas quitter la pièce.

Et soudain, de façon totalement surréaliste, à la fin du 2e entretien, la mairie a proposé à l'intersyndicale un protocole de sortie de crise !



Cette mairie est à ce point hors sol, quelle ose proposer des accords pendant des entretiens disciplinaires, affichant un sinistre mépris pour l'agente qui vient de subir 30 minutes de discours réactionnaire, d'humiliation, de dénégation de son droit à lutter et à penser.

Au niveau de l'intersyndicale, nous avons refusé de négocier dans ce cadre et en l'absence des bibliothécaires mobilisé·e·s. Nous avons donc été convoqués ultérieurement.

Lors de la première rencontre, nous avons clairement posé le fait que l'intersyndicale prenait seulement connaissance des termes de l'accord proposé et que ce serait l'AG des bibliothécaires qui déciderait de la suite à donner. Nous avons aussi obtenu la suspension des convocations pendant le temps des négociations. Pourtant rodé·es aux coup d'éclats de la mairie de Grenoble, nous n'étions pas prêt·es au contenu de l'accord qui nous a tellement déconcerté : installation de bornes pour que les usagers·ères puissent auto-contrôler leur passe sanitaire à l'entrée des bibliothèques ! Et garantie que plus aucun·e bibliothécaire ne contrôlera les passes sanitaires !

L'AG qui a suivi a été le lieu de vifs débats ! Nous étions conscient·es que nous n'avions pas le rapport de force face à un gouvernement autoritaire et inflexible et que nous n'avions plus la force de nous battre encore longtemps pour l'abrogation du passe sanitaire en bibliothèque. Nous étions épuisé·es par des mois de lutte, de harcèlement et de pressions. Beaucoup de collègues étaient en souffrance, il fallait trouver rapidement une issue. Cependant les propositions de la mairie nous semblaient inacceptables. Nous avons pris le temps d'échanger et avons finalement voté pour la validation de l'accord, avec nos conditions : plus aucun·e bibliothécaire ne contrôlera de passe, aucun·e bibliothécaire ne sera posté·e à côté des bornes pour

vérifier sa « bonne » utilisation par les usagers·ères, abandon total des convocations et des sanctions, suivi de la mise en place du protocole par l'intersyndicale et le CHSCT, maintien du préavis de grève local, retrait immédiat des bornes à la fin du passe sanitaire.

Toutes ces conditions ont été acceptées par la mairie de Grenoble ! Le jeudi 25 novembre, date symbolique, nous avons gagné contre notre employeur : nous ne serons pas sanctionné·es pour avoir lutté contre une mesure liberticide, nous avons résisté·es aux tentatives de division et de répression, nous avons défendu notre droit à nous organiser pour mener nos luttes, nous avons défendu le sens et les valeurs de notre métier et du service public.

Bien sûr, nous sommes amers·ères de la contrepartie : la mise en place de bornes d'autocontrôle.

Il y aura encore de la discrimination à l'entrée des bibliothèques, il y aura encore un contrôle social de la population et il y aura encore de l'automatisation dans nos équipements.

Remplacer l'humain par des machines et permettre un contrôle de la population ne font pas partie de nos projets de transformation de la société mais sont le résultat de la dérive autoritaire du gouvernement.

Nous avons accepté cet accord pour ne pas sombrer et parce que nous sommes acculé·es par un gouvernement inflexible et un employeur répressif.

Néanmoins nous avons continué le combat, réclamons toujours l'abrogation du passe sanitaire et sommes présent·es aux dates de grève nationale !

■ Un regard critique sur le monde

Cette lutte grenobloise nous a permis de poser un regard critique sur le monde qui nous entoure : une so-

ciété de contrôle, d'individualisation, de repli sur soi et à laquelle il faudrait participer sans résistance. Elle nous a donné la possibilité, dans un contexte si anxiogène, de réfléchir au sens que l'on donne à notre travail : défendre le service public, bien commun et socle des solidarités.

Pendant 3 mois et demi, notre employeur a montré une volonté de fer pour briser notre collectif, nous diviser, nous humilier, nous soumettre, nous intimider. Il nous a régulièrement accusé d'être manipulé·es, incapable de concevoir que nous sommes suffisamment intelligent·es pour penser par nous-même. Il a tenté de psychiatriser notre lutte en nous demandant de nous faire reconnaître comme fragiles par la médecine du travail. Nous ne l'oublierons jamais et sommes toujours sidéré·es du zèle dont la mairie a fait preuve pour faire appliquer une mesure qu'elle a dénoncée par ailleurs.

Pendant ces 3 mois et demi, nous avons regretté le manque de soutien des directions syndicales nationales et l'invisibilité médiatique (au niveau national) de notre mouvement, pourtant emblématique dans cette période. Est-ce parce que cette lutte a été portée quasi exclusivement par des femmes ? Est-ce parce que notre métier ne bloque pas l'économie ? Est-ce parce que ce mouvement vient de la base ?

Pourtant, malgré la souffrance et l'amertume, au bout de ces 3 mois et demi, nous sommes fièr·es de ce que nous avons entrepris, fièr·es de notre force collective, fièr·es de cette lutte !

Notre plus belle victoire, c'est le lien créé entre nous ! C'est aussi cette formidable solidarité, ces grosses émotions, ces belles rigolades, ces incroyables rencontres ! ●

*Alexandre (STICS 38) et Céline (SSCT 38
section CNT-mairie de Grenoble)*

Des couches People & Baby dans nos structures, ça sent mauvais pour notre futur !

Mise en lumière d'un secteur invisibilisé dans les médias et les débats politiques : la Petite enfance et sa marchandisation.

Il y a 11 ans, la ville de Paris confiait la gestion des lieux d'accueil à l'entreprise People and Baby. À peine la reprise en gestion effectuée, des travailleuses de la Petite Enfance contraintes de devoir travailler pour cette entreprise à la Halte Garderie Giono (Paris 13^e) ont dénoncé les nouveaux contrats qui mettaient à mal leurs conditions de travail. Elles se sont syndiquées non seulement pour défendre leurs droits mais aussi leurs projets pédagogiques.

L'entreprise People & Baby, ne supportant pas un tel acte de résistance, a licencié les syndicalistes après une journée de grève (voir encart 1), encouragée par la Ville de Paris ! C'est ça la privatisation de la petite enfance : des conditions de travail lamentables, des congés réduits à peau de chagrin, une absence de considération de la pénibilité de notre travail, un sentiment d'impunité patronal et le piétinement du code du travail.

Bref, un réel mépris de nos métiers au détriment des projets pédagogiques que nous pourrions défendre sur nos lieux d'accueil !

L'indifférence envers nos métiers, particulièrement palpable en cette période de crise épidémique où la question de la petite enfance est tota-



La réforme en quelques mots

1. L'entreprise People & Baby a été condamnée aux prud'hommes en 2017 pour discrimination syndicale et licenciements abusifs envers les syndicalistes de la CNT. Aux termes d'un procès bâclé où seuls les arguments patronaux ont été entendus, elle a gagné son appel en 2021 et réclamé le remboursement des indemnités touchées par les travailleuses licenciées.

Une procédure est maintenant en cours en cassation pour que le jugement des prud'hommes soit à nouveau validé.

Voir la tribune « Acharnement antisyndical à People & Baby, ça suffit »

www.blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/061121/acharnement-antisyndical-people-baby-ca-suffit

2. Accord passé pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois. « A titre indicatif, le volume de commandes pour une durée de 12 mois est estimé entre 6,8 et 7 millions de changes »

www.francemarches.com/appeal-offre/13joue5326872021-2021-france-paris-couches

lement invisibilisée dans les médias et les débats politiques, c'est de cela également qu'il s'agit quand la Ville de Paris diminue drastiquement nos congés annuels de 33 à 25 jours ! Il faudrait s'aligner sur la stratégie marchande du Privé pour que l'on devienne encore plus rentable !

■ **Quand nous changeons les couches des enfants, nous engraissons People and Baby**

Et c'est dans cette même logique de marchandisation de la Petite enfance que la Ville de Paris, une fois encore, s'est accoquinée avec l'entreprise People & Baby (via sa succursale

« Everykid ») pour lui acheter des millions de couches (voir encart 2) ! Collègues de la Ville de Paris, quand nous changeons les couches des enfants, nous engraissons l'entreprise People and Baby, celle-là même qui s'acharne contre nos collègues de la Petite Enfance qui se sont battues pour de meilleures conditions de travail !

La Ville de Paris doit cesser toute activité avec ces entreprises privées qui ne respectent pas le code du travail ! Public, privé, solidarité ! ●

Syndicat CNT des travailleuses et travailleurs de la Santé, du Social et des Collectivités Territoriales – Région Parisienne

Combien on vous paie pour faire ça?

En octobre 2020, une inspectrice du travail de Strasbourg est confrontée à son 3ème accident du travail mortel de l'année. Pour la seconde fois, elle voit le corps du travailleur décédé ; cette fois un ouvrier dont la tête a été écrasée par une dalle de béton de 3 tonnes.

Après les premiers constats, de retour au travail, elle informe sa hiérarchie de l'impact psychologique de cette vision. Le bon sens aurait voulu que cette dernière préserve l'inspectrice manifestement traumatisée, mais c'est sans compter sur les priorités de son N+1 : la mort d'un ouvrier ne pèse pas lourd pour un Responsable d'Unité de Contrôle (RUC) dont la mission est de veiller à ce que l'ensemble des agents de son Unité de Contrôle (UC) participent avant tout aux priorités définies par la hiérarchie.

C'est donc le doigt sur la couture du pantalon, que le RUC occulte complètement l'état de santé de notre collègue et lui ordonne de passer les appels téléphoniques aux entreprises qui n'ont pas organisé d'élections du Comité Social et Economique (CSE) – y compris en l'absence de toute demande de salarié-es concerné-es –, et ce alors que l'agente est accaparée par l'enquête accident du travail mortel.

■ La case à cocher avant l'enquête accident du travail mortel

Dans ce contexte, il est difficile de se remettre d'un traumatisme sans s'extraire de cet environnement, aussi, l'inspectrice du travail se rend chez son médecin, ce dernier, constatant les dégâts, l'arrête pendant plusieurs semaines, dans un premier temps.

Compte tenu des conséquences sur sa santé et de la cause de son arrêt, l'agent de contrôle fait une déclaration d'accident de service. En février 2021, après l'avoir envoyé devant un « expert » psychiatre qui ne l'interro-

gera pas sur la cause de son trauma mais sur ses antécédents gynécologiques – avait-elle vécu une fausse couche, un avortement ? – l'administration prend une décision de non-reconnaissance de l'accident de service, sans la motiver.

L'effet dévastateur d'une telle décision sur le moral de l'inspectrice est immédiatement connu de son encadrement : par courriel, elle écrit à la Responsable de l'Unité Départementale adjointe : « ça ne va pas. Suis complètement démotivée et insécurisée [...] ma confiance en mes compétences est quelque peu érodée ». Quelques jours plus tard, au cours d'un échange verbal avec la même N+2 auprès de qui l'agent de contrôle exprime son désarroi face à l'absence de soutien de sa hiérarchie, cette dernière lui déclare « nous n'avons pas à intervenir dans une procédure RH ».

■ Chaque chef-fe protège l'autre

L'ensemble de la chaîne hiérarchique L'ensemble de la chaîne hiérarchique a été prévenue par l'inspectrice de son état de santé.

Pendant l'arrêt de notre collègue, nous – la CNT – avons alerté la Responsable d'Unité Départementale sur le lien entre l'arrêt de travail et la vue du corps, sans que cela ne produise de réaction sérieuse. A son retour d'arrêt, à aucun moment il ne lui a été confirmé que son RUC n'avait pas agi comme il aurait dû, bien au contraire.

Notre organisation syndicale a écrit à tous les échelons, aussi bien départemental, régional que national, au Directeur des Ressources Humaines (DRH) et à la Direction Générale du Travail (DGT). Aucune réponse concrète n'a été apportée.

Pourtant, nous avons – par stratégie – laissé à chaque niveau hiérarchique la possibilité d'enrayer la machine à broyer.

La seule concession de la hiérarchie a été de céder sur la mise en place d'une enquête du Comité d'Hygiène, de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT) régional le 15 juin 2021, et elle ne l'a été qu'après une intense bataille de représentant-es au CHSCT. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement les camarades concerné-es de s'être saisi-es du sujet.

Cette volonté de nier la situation de



**TEMPS DE GUERRE
CHAIR A CANONS**

**TEMPS DE PAIX
CHAIR A PATRONS**

notre collègue est d'autant plus regrettable que la CNT a, dès le départ, fait le choix de dépasser la situation particulière de notre camarade pour prendre en compte les situations auxquelles sont exposés les autres collègues, ainsi nous écrivions à la directrice départementale :

« En effet, au-delà de la situation particulière à laquelle a été confrontée notre collègue et camarade – l'accumulation sur une courte période de temps de traitement d'accidents mortels avec vue de cadavres –, il y a lieu d'évaluer les risques associés aux situations difficiles et à leur récurrence, notamment celles qui exposent les agents à la mort, la violence, l'injustice, la souffrance, etc.

En effet, au cours de leur travail les agents de contrôle, de renseignement ou de secrétariat sont amenés à être exposés à la vue de cadavres, à être confrontés à des situations choquantes et des récits notamment de harcèlement sexuel, de harcèlement moral, de violence sur des mineurs, et de manière plus générale à la souffrance et la détresse de nombreux salariés. Cette exposition ne peut être sans conséquence pour les agents et leur santé. Aussi il nous importe que cela soit identifié et pris en compte afin que des mesures de prévention soient définies et mises en place à la mesure de la gravité du sujet. »

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello
N° de CPPAP : 0623 S 06521

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Impression sur papier certifié
PEFC

Imprimerie de Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !

Attention travail : des ouvriers meurent !

A l'époque où le président des riches était ministre de l'économie, il avait déclaré qu'au sein de l'entreprise, c'était l'entrepreneur qui prenait tous les risques, "parce qu'il pouvait tout perdre, lui".

Alors que les ouvriers, eux, ne perdent « que » leur vie et leur mort, à la différence des policiers, militaires et gendarmes, ne fait pas la une dans les journaux. Elles sont invisibilisées.

Sauf quand le caractère exceptionnel de l'accident émerge dans les médias locaux et nationaux.

C'est ainsi que le lundi 3 janvier dernier, en milieu de matinée, un grave accident industriel s'est produit dans l'usine Ugitech, située à Ugine (Savoie). Un pont d'aciérie, haut d'une quinzaine de mètres et traversant le bâtiment, s'est affaissé au cours d'une opération de production et a causé la mort d'un ouvrier. Yassine, père de famille, âgé de 38 ans, n'a pas survécu. Il était salarié dans l'usine Ugitech depuis 2018. Un temps porté disparu, son corps a finalement été retrouvé sur les lieux du drame, le lendemain. L'intervention risquée des pompiers a permis d'éviter plus de morts en empêchant l'acier en fusion de se déverser. En attendant la réparation des installations, les ouvriers traumatisés par cet événement sans précédent sont actuellement en activité partielle avec 90 % de leurs salaires et bénéficient d'un accompagnement psychologique. Une enquête pour homicide involontaire a été ouverte par le parquet d'Albertville.

Nous continuerons à informer le Combat Syndicaliste des suites données à cette tragédie.

Alors, un fait divers et rien de plus ? Il serait temps de considérer les 700 morts en moyenne par an comme un fait social dont les causes sont claires : le capitalisme tue ! Eradiquons-le !

J-Luc, I
nterco 73

■ Premier facteur de risque : la hiérarchie

Il est indiscutable que la vue d'un mort peut occasionner un traumatisme psychologique. Nos chef-fes ne le nient pas... tant que cette évidence ne prend pas corps. Par contre, lorsque la situation se pose concrètement, leur priorité est ailleurs !

Si certain-es acceptent de se dés-humaniser, de violenter les agent-es, c'est au profit de leur carrière. Une fois la machine enclenchée, le premier réflexe est de se défendre les un-es les autres, pour défendre leurs positions, et ne pas être mal vus par leurs semblables.

Ils-elles ont placé l'obéissance et la soumission comme valeurs principales de leur action, et attendent la même chose de leurs subordonné-es ; en conséquence, ils-elles ne peuvent pas avoir de considération réelle pour le sens du service public et la préservation de la santé des agent-es. Ils-elles ne peuvent pas soutenir un-e agent-e, le-a défendre, si cela conduit à mettre en cause les choix de chef-fes.

Notre administration – ce n'est pas nouveau – a le plus grand mal à reconnaître les accidents de service dès lors que ceux-ci touchent à la santé mentale. Il ne faudrait pas admettre que le travail puisse porter atteinte à notre santé. Ainsi quel que soit son discours, une fois confrontée à la réalité du travail, elle fait bloc, et comme n'importe quel employeur, piétine ses obligations envers les agent-es qu'elle encadre, pour que l'ordre social ne soit pas perturbé.

De fait pour faire bouger l'administration, il aura fallu – entre autres – moult interpellations de la CNT des différents niveaux de la hiérarchie, une saisine du CHSCT qui aura dû batailler pour faire accepter à l'adminis-

nistration une enquête et qu'elle se déroule correctement, ainsi qu'une procédure devant le Tribunal Administratif (TA).

Entre-temps, la quasi-totalité de la ligne hiérarchique a changé : RUC, directrice départementale, secrétaire générale et directeur régional.

Le 22 novembre 2021, plus d'un an après l'accident, l'actuel directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est Jean-François

Dutretre, a retiré la décision de non-reconnaissance de l'accident de service et pris une décision contraire.

Depuis l'accident de service, aucun argument rationnel n'avait porté auprès de la hiérarchie, car cela revenait in fine à dénoncer une faute de sa part. Il est toujours difficile de déterminer précisément ce qui a le plus compté : le travail du CHSCT, la saisine du Tribunal Administratif, la potentielle mise en cause publique de l'administration par voie de tract ou de presse, la parfaite connaissance de tous les niveaux hiérarchiques de la situation et les responsabilités personnelles associées. En tout état de cause, il nous semble pertinent de retenir qu'il faut additionner les éléments pour créer un rapport de force efficace.

■ Le collectif de travail comme antidote

Aujourd'hui notre collègue est revenue au travail, en temps partiel thérapeutique, malgré l'attitude de sa hiérarchie et de l'administration en général. Il nous semble important d'identifier les facteurs professionnels qui ont pu favoriser son retour. Il y en a un et il est fondamental : le collectif de travail.

Les marques d'attention, l'écoute, la compréhension, l'empathie, le soutien, les salutations transmises, les

demandes de nouvelles de la part des collègues de travail ont été déterminantes. Car au travers du traitement de notre collègue et la non-reconnaissance de l'accident de service, c'est notre travail, notre métier, nos difficultés qui ont été niées et méprisés, et in fine les personnes que nous sommes au-delà de notre statut de travailleur-ses.

Face à une hiérarchie indigne, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes en tant que collectif de travail. Cela suppose aussi d'avoir un environnement de travail qui permette l'expression des difficultés ; après peuvent véritablement se concrétiser le soutien des collègues et les réactions collectives.

Concrétiser un collectif de travail, au-delà des coquilles administratives (section, UC, UD et cie), ça ne se décrète pas, cela se construit, lentement.

À nous de trouver les moyens de le constituer et le préserver :

- Solidarité dans le travail, par les coups de main, les réponses aux questions, etc. ;
- Accueil des nouveaux collègues ;
- Groupes d'échanges de pratiques professionnels entre pairs ;
- Refus de la concurrence et de la compétition entre agent-es ;
- Porter le discours et mettre en pratique la logique de service public face aux logiques de « cases à cocher » et à la communication gouvernementale ;
- Investissement dans les mobilisations collectives et l'action syndicale sans esprit de boutique ;
- Se créer des espaces de sociabilité informels. ●

Grève des aides à domicile ADMR : une première et une victoire !

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est une fédération d'associations créée en 1945. Aujourd'hui premier réseau national associatif de service à la personne à domicile, l'ADMR compte 2700 associations locales et emploie 94000 personnes.

Parmi les 94000 personnes employées par l'ADMR, ce sont principalement des femmes, avec des contrats précaires à temps partiel et mal payés¹. Un géant de l'aide à domicile. Ses valeurs affichées ? Le bien-être et le respect de la personne. Des valeurs plus ou moins bien appliquées aux salariées selon l'association locale qui les recrute ... car l'ADMR, c'est à la fois une « union sacrée nationale » pour le bien-être des personnes aidées² et un sacrée diversité de gestion des ressources humaines en local, avec pas mal de disparités de conditions de travail et de graves abus selon les cas. Dans cet environnement de travail associatif, fragmenté et individualisé, les luttes sont difficiles à faire naître. En effet, l'éclatement des structures protège de fait la Fédération des revendications légitimes et des mouvements de luttes salariales. A l'ADMR Cuisery pour exemple, nos camarades pourtant actives attendent depuis des mois un local à usage syndical ! Toute demande est un bras de fer avec la hiérarchie...

■ A Montceau-les-Mines, un appel à la grève pour faire entendre les revendications

A Montceau-les-Mines, les salariées de l'ADMR locale en ont eu assez de réclamer leur dû sans être entendus et lancent un appel à la grève. Stéphanie, la déléguée CSE et déléguée syndicale CNT, 20 ans de boîte, écrit ceci à la direction :

« Nous connaissons une pénibilité dans notre travail suite à un manque de personnel qui nous soumet donc à un rythme extrêmement soutenu de travail. Nous avons décidé d'un mouvement de grève le lundi 10 janvier (...) afin de dénoncer des paiements de salaire très tardif, pour

exemple : nous ne sommes toujours pas payés à ce jour, nos virements de salaire seront effectués le lundi 10 janvier. Nous ne pouvons plus honorer nos prélèvements bancaires, impossibilité d'acheter du carburant pour effectuer nos interventions, certains d'entre nous, n'ont pas de quoi remplir leur assiette ainsi que celle de leurs enfants, nous sommes dans une situation extrêmement précaire, c'est pourquoi, nous avons décidé de cesser notre travail le lundi 10 janvier afin d'informer l'ADMR de nos revendications. Cela fait maintenant près de 7 longues années que cette situation perdure, nous n'en pouvons plus de crever de faim et de vivre dans la misère totale sans être entendu par nos dirigeants. Nous revendiquons également des indemnités kilométriques à hauteur du prix du carburant qui ne cesse d'augmenter depuis des mois, La totalité de nos trajets remboursés et bien entendu, un minimum de considération de la part de nos employeurs pour qui nous assurons un maximum d'intervention afin de pallier au manque de personnel dans notre secteur. Nous sommes épuisés... Alors rendez-vous le lundi 10 janvier à 8h30 à notre bureau ADMR ! ».

■ Quatre jours de piquet de grève et une victoire

Lundi 10 janvier 8h30, sur les 17 salariées, 13 dont 4 camarades cégétistes, se mettent en grève et font le piquet devant les bureaux, avec le soutien moral de nombreux-ses bénéficiaires conscient-es de la maltraitance réservée à ce métier essentiel. Une première ! Il aura fallu quand même 4 jours pour que leur hiérarchie compétente, celle qu'ils ne voient jamais, finisse par leur accorder un entretien, entendre leurs

revendications et prendre enfin des engagements conformes à leurs demandes. Quatre jours, c'est beaucoup pour des salariés qui gagnent moins de 1000 euros par mois mais la CNT 71-58 les a assuré dès le premier jour de son soutien financier et a fait connaître à la direction son soutien et sa solidarité aux revendications.

Le jeudi, suite aux différents échanges avec différents échelons hiérarchiques concernant la reprise du calendrier de paiement au 8 du mois, les frais kilométriques et le projet de mise à disposition de véhicules de fonction pour le personnel, un accord a enfin été signé et la grève a été levée.

Et même si on attend que les engagements pris par le responsable de territoire soient bel et bien tenus sur la durée, cette première grève est une bonne leçon donnée à la hiérarchie et à la Fédération ! Mais la lutte n'est pas finie... A Montceau, à Cuisery, à Cluny, ailleurs, la gestion des ressources humaines à la sauce ADMR a un sale goût : salaire de misère, paiement en retard, temps partiel imposé, radinage sur les remboursements de frais kilométrique, bâtons dans les roues des délégués CSE et syndicaux, planning annoncé à la dernière minute et sans cesse modifié...

Faut pas chercher pourquoi 10 000 postes sont à pourvoir. Et ce n'est pas la pommade verbale passée depuis 2 ans par les politiciens sur ces salariés essentiels qui va nous endormir. C'est toujours par la lutte collective et la grève que l'on gagne les combats. ●

Ari CNT 71/58

1. Se reporter à la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile.

2. Une visite sur admr.org s'impose pour découvrir le monde fantasmé de l'aide à domicile.

On ne dissout pas la révolte!

Avant les présidentielles, En Marche raviverait bien les lois scélérates...

E La droite réactionnaire nantaise et régionale (LR et LREM en rangs serrés) a demandé au ministre Darmanin de sévir contre Nantes Révoltée, média en ligne qui aurait donc commis le crime d'avoir relayé un appel à une manif antifasciste. Le ministre a donc promis les foudres de Jupiter. Un média anticapitaliste, qui soutient les luttes, média très utile, à qui on doit notamment la divulgation de la vidéo des charges policières qui ont poussé Steve Maia Caniço à sauter et à se noyer en Loire.

Le prétexte choisi tourne autour cette manif antifa tonique, qui a laissé des bris de verre couverts par assurance, en l'occurrence une vitrine de Zara, cette enseigne de fringues peu recommandable qui profiterait du travail forcé des Ouïghours, à tel point qu'elle se trouve dans le collimateur de la justice bourgeoise... Le Parquet national antiterroriste de Paris a ouvert en juillet 2021 une enquête judiciaire, visant quatre géants du textile en France dont Inditex (qui détient les marques Zara, Bershka, Massimo Dutti), Uniqlo France, le chausseur de sport Skechers, et le

groupe SMCP (boutiques Sandro, Maje, De Fursac).

Avec cette annonce, le pouvoir veut faire taire un média qui, notamment, dénonce régulièrement ses brutalités policières.

Dans sa droitisation constante, le gouvernement renoue avec les fantasmes du bâillon et des lois scélérates, et les velléités de réduire au silence, par la force, des voix discordantes pour sa vision de l'ordre.

Contre l'ordre moral et policier, l'Union locale de la CNT de Nantes apporte son soutien à Nantes Révoltée. ●

UL de Nantes



Poudre de Leroy-Merlin pimpin

Les salarié-es de Leroy-Merlin sont entré-es en grève suite à la très maigre augmentation de salaire décidée par la direction.

En effet, les salariés n'avaient droit qu'à 2% d'augmentation pour l'année, soit un "talon" à 40€, une somme qui ne couvre même pas l'inflation alors que cadres et dirigeants ont droit à de juteuses primes, L-M ayant faits de gros bénéfices avec un record de C.A. à 9 milliards : 15.000€ en moyenne pour 7000 cadres du groupe, 130.000€ de stocks options pour 140 rentiers, et encore 300.000€ en actions gratuites pour 8 personnes, sans doute de grands méritants qui ont bossé comme des fous pour agencer les marchandises dans les rayons ou un truc comme ça.

Les syndicats, pour une fois tous unis contre les décisions prises par la direction lors de cette Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), réclamaient 80€ d'augmentation.

La direction était venue à la table des négos avec une contre-proposition consistant en une prime de 100€ venant doubler la prime d'état de 100€ (« indemnité inflation ») mais déclarait refuser d'ouvrir des négos sur une augmentation salariale.

Au final les syndicats auront réussi à obtenir 65€/mois + les deux primes, ce qui satisfait les grévistes qui n'avaient pas envie d'entrer dans un conflit long (commençait déjà à y avoir des tensions après 15 jours de grève).

Alors c'est pas la panacée c'est clair, 65€ de plus par mois je pense que les employé-es méritent bien plus, mais au moins c'est une lutte victorieuse, qui aura permis aux salarié-es de forcer les patrons à leurs verser une part un peu moins maigre des quelques 280 millions d'euros de résultat

net que L-M aura fait cette année.

Car soyons clair, avec 25.000 employé-es si le résultat net de cette société - qui mène une politique interne néo-libérale et paternaliste, avec en particulier de l'actionnariat salarial et autres fumisteries capitalistes (dont le financement de syndicats « gentils ») - si cet argent créé était réparti équitablement (en autogestion), cela donnerait en réalité 11.200€ de prime par travailleur-es de chez Leroy-Merlin pour 2021.

Ou encore l'embauche de plus de 7700 personnes à 1500€ nets, cotisations comprises.

Avec 980€ en plus pour 2021, soit 8,75% des richesses qu'ils ont créés, on en est très loin quand même.

Au final, ce sont donc 24,5 millions d'euros qui sont redistribués

aux 25.000 travailleur-es de L-M ($((65 \times 12) + (100)) \times 25000$), les 255,5 millions "restants" étant distribués à des gens qui, pour la plupart, n'ont même pas eu à lever ne serait-ce que le petit doigt pour faire tourner cette boîte.

Le pire est de se dire que si les salarié-es n'avaient pas bougé, avec les seuls 40€ d'augmentation initialement décidés par L-M, elles auraient récupéré moins d'1 million d'euros sur le total de 280 millions de richesses créés.

Une victoire, c'est sûr, mais on est toujours très loin de la justice sociale, malheureusement.●

Marek BK

STP 26

Auto-évaluations c'est non !

Analyse de la nouvelle usine à gaz managériale sauce éduc nat' : l'auto-évaluation d'école.

L'auto-évaluation d'école commence à faire parler d'elle dans de nombreuses écoles. Pour le moment à titre « expérimental », elles vont très vite être généralisées, à priori pour 20 % des écoles chaque année. C'est une nouvelle usine à gaz managériale. Elle demande aux personnels de l'éducation nationale, dans un premier temps sous la conduite des chargés de direction, de remplir tous un tas de documents pour s'évaluer concernant 4 « grands domaines » : « l'enseignement, les apprentissages et les parcours des élèves » ; « le climat scolaire, la vie et le bien-être des élèves » ; « les acteurs, la stratégie le fonctionnement de l'établissement » ; « l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial ». Les élèves comme les parents sont mis à contribution pour évaluer tout un tas d'items comme le climat scolaire, les relations avec l'école, la sécurité.

Le truc rigolo, c'est que c'est aussi à nous de définir une méthode d'autoévaluation (bon, quand même parmi les critères proposés), de décrire le contexte de notre école...

Dans un deuxième temps, ce sont des extérieurs à l'établissement (inspecteur-trice et conseiller Pédagogique de Circonscription (CPC) d'une autre circo, directeur-trice d'une autre école) qui viennent en visite pour rencontrer tout le monde et faire un deuxième rapport. Enfin, sur la base de ces deux rapports, ce sont les autorités académiques qui feront un rapport final (le 3e !).

■ Tout ça pour quoi ?

On ne sait pas encore trop en fait... L'une des écoles « pilotes » parisienne s'est vu demander, sur la base de cette évaluation, de produire une plaquette de présentation de l'établissement. Une autre s'est vue conseiller un plus grand nombre d'heures de formation... Chouette,

c'est exactement ça qu'il nous faut pour résoudre tous nos problèmes !

La conséquence la plus immédiate c'est l'augmentation de la charge de travail des personnels, dans un contexte où la bureaucratisation avancée suscite déjà beaucoup de fatigue et de découragement (il faut déjà faire de la paperasse pour tout !). Déjà que maintenant, il faut produire notre propre auto-évaluation avant les rendez-vous de carrière ou nos propres outils lors des formations en constellation, histoire de mâcher le travail des CPC ou des inspectrices et inspecteurs... Mais non, c'est une « démarche participative », on vous dit ! Les personnels qui travaillent dans des écoles avec un public « en difficulté » subissent particulièrement cette injonction la multiplication des rapports, bilans... dont la plupart prennent la poussière au fond de tiroirs faute de moyens.

Le classement et la mise en concurrence des établissements (du



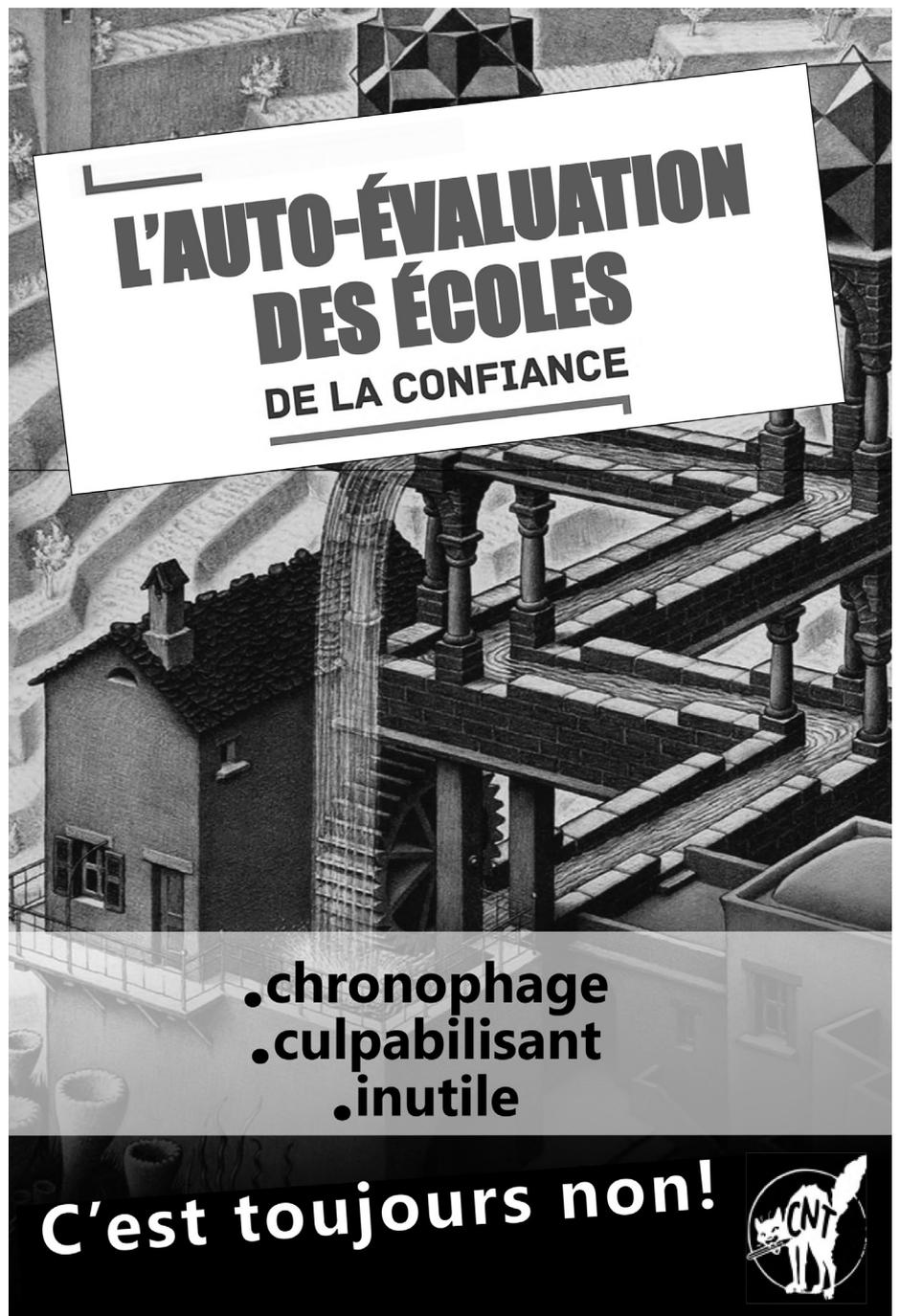
public et du privé) est évidemment en ligne de mire. L'accentuation de la personnalisation « au mérite » des « carrières » et des rémunérations est évidemment l'autre mamelle de l'atomisation de l'école publique et du statut de fonctionnaire. C'est là que le renforcement du pouvoir de la hiérarchie (via la loi Rilhac notamment !) joue tout son rôle, avec des petit-es cheffailon-nes qui distribuent les primes ou les heures sup', comme dans le secondaire.

C'est exactement ce qui s'est passé dans l'enseignement supérieur et la recherche ces 20 dernières années. La transformation des personnels en fournisseurs de service et des élèves comme des parents en consommateurs est là encore une des conséquences claires de ce type de procédure.

■ Comment réagir ?

Nous appelons l'ensemble des équipes à refuser cette auto-évaluation d'école, en envoyant le courrier (modifiable) ci-joint à l'inspection et à l'intersyndicale. Nous appelons aussi les écoles à se réunir avec les autres équipes du quartier pour envisager une riposte collective si besoin et surtout pour faire le point sur les besoins.

Ce n'est pas d'évaluation et de management dont nous avons besoin, mais bien de moyens humains (Rased, personnels de santé scolaire, remplaçant-es, assistantes sociales, AESH, animatrices...) et matériels, ainsi que de temps de coordination (sur temps de travail !) avec l'ensemble des membres de la communauté éducative (AESH, Asem, personnels d'animation, d'entretien, de cantine...). ●



**L'AUTO-ÉVALUATION
DES ÉCOLES
DE LA CONFIANCE**

**.chronophage
.culpabilisant
.inutile**

C'est toujours non!





Ukraine

Les peuples à nouveaux pris au piège

L'Ukraine est à nouveau au cœur de terrifiants enjeux militaires. Les peuples sont encore une fois pris en étau entre les puissances impérialistes. D'une part l'OTAN et d'autre part Vladimir Poutine et la coalition Russie-Biélorussie.

Un nouveau rideau de fer, cette-fois ci, un rideau de chars et de missiles, est déjà mis en place de la Biélorussie à la mer Noire¹.

Pour rappel, en 2014, un mouvement populaire avait chassé le gouvernement du pro-russe Viktor Ianoukovitch, lors de violents affrontements centrés autour de la place Maïdan à Kiev². La répression avait été terrible et l'ancien président s'est enfui en Russie. L'Ukraine cherche toujours à le faire condamner pour crime de masse. Suite à cette révolution, un mouvement séparatiste pro-russe a fait sécession dans le Donbass au Sud-Est du pays. Ce mouvement séparatiste a fait voter un rattachement

de la région à la Russie et des affrontements se sont déclenchés entre les forces pro-russes et les forces militaires ukrainiennes. Depuis cette région est ultra militarisée et les populations locales sont prises en otages.

Dès 2014, des organisations anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires existaient en Ukraine et avaient réagi face à cette guerre. Ils avaient appelé à la fin du conflit et à la démilitarisation totale. Rappelant que ce jeu des empires écrasait toujours les peuples. Elles avaient alors été soutenues par de nombreuses organisations à l'international³.

Le KRAS (Section de l'Association Internationale des Travailleurs A.I.T) en Ukraine et la FAM (Fédération anarchiste de Moldova) étaient des organisations actives dans le pays, elles déclaraient alors :

« *Nous ne succomberons pas aux intoxications nationalistes. Qu'ils aillent au diable avec leurs Etats, leurs*

Nations, leurs drapeaux et leurs bureaux ! Ce n'est pas notre guerre, et nous ne devrions pas y aller, ni payer de notre sang leurs palaces, leurs comptes en banque et leurs plaisirs d'être à des postes d'autorité. Et si les patrons, à Moscou, Kiev, Lviv, Kharkiv, Donetsk, Simferopol, Washington et Bruxelles commencent cette guerre, notre devoir est d'y résister par tous les moyens possibles ! Pas de guerre entre les nations, pas de paix entre les classes !⁴ »

En 2014, la situation compliquée et les difficultés à s'informer avaient déclenché de nombreux débats à l'international sur le soutien aux révoltés de Maïdan ainsi que suite aux attaques dans le Donbass. Les débats portaient sur des groupes internationalistes de soutien aux différents belligérants. Ainsi, durant cette période des militants internationalistes se sont activés autour de groupes locaux, soit en envoyant du soutien matériel et financier, soit directement en envoyant des militants,

comme le groupe basque Euskal Herria Donbass Komite⁵. Ce soutien direct envers les séparatistes du Dombass avait déclenché un débat sur le caractère nationaliste de cet engagement dans le conflit. En effet la mouvance nationaliste et l'extrême droite ukrainienne étaient très actives dans ces conflits. D'ailleurs, certains groupes d'extrême droite française, comme génération identitaire avait à l'époque envoyé des militants pour se battre sur place⁶, parfois les militants des organisations se retrouvant dans des lignes ennemies ou même sur les mêmes barricades...⁷

Dans le Dombass, comme ailleurs, ce sont toujours les peuples qui subissent les enjeux des nationalismes et des impérialismes. Sur la radio France info le 12 février 2022, un journaliste interrogeait un habitant de la ville de Pavlopol (Dombass), représentant du conseil rural de la ville sur le conflit en cours et celui-ci répondit qu'il espérait toujours faire signer, au nom du conseil un traité intitulé "la paix et du blé" aux deux belligérants, pro-russes et pro-ukrainiens⁸...

Aujourd'hui en 2022, le mouvement révolutionnaire et anarcho-syndicaliste ukrainien est décrit comme divisé et affaibli. Par ailleurs, il est presque impossible de trouver des contacts avec les anciennes organisations. Elles auraient été dissoutes à la suite de conflits internes entraînant des scissions. Elles oeuvrent dans la clandestinité ac-

tuellement d'après un entretien avec un ancien militant de KRAS (Confédération Révolutionnaire et anarcho-syndicaliste, branche de l'A.I.T en Ukraine) Ukraine datant de 2014⁹.

À nouveau en 2022 ce sont des militants de l'Etat Espagnol qui réagissent rapidement par un communiqué à l'intensification des tensions. Cela se comprend car l'Etat Espagnol est particulièrement impliqué dans l'O.T.A.N et les questions indépendantistes se mêlent aussi à ce conflit.

Le 2 février dernier, la CNT de l'Etat Espagnol a fait publier en anglais sur le site de la C.I.T/ I.C.L ce communiqué dont voici un extrait traduit en français :

« Le conflit international déclenché et entretenu en Europe de l'Est ne profite qu'aux seuls intérêts de la minorité qui contrôle les ressources. Les menaces militaires de l'OTAN contre la Russie et la réponse de Moscou en mobilisant des troupes à sa frontière avec l'Ukraine ne peuvent être expliquées sans tenir compte du différend sous-jacent concernant l'accès aux ressources naturelles de l'Arctique, en particulier le gaz naturel, et les routes commerciales vers la Chine. La querelle sur le contrôle de ces ressources touche directement la majorité de la société, dont la vie devient de plus en plus chère à cause de ce conflit entre oligarchies internationales, qui se battent pour leur part du butin. Les conditions de vie de la classe ouvrière en Europe se détériorent ; pendant ce

temps, nous sommes pris en otage. [...]»

La CNT dénonce la participation du gouvernement espagnol à ces manœuvres contre la Russie. Nous exigeons l'abolition de l'OTAN et le démantèlement de ses structures. Nous exhortons la classe ouvrière à s'organiser contre le militarisme et à lutter pour l'abolition de toutes les armées, dans le monde entier. La guerre n'est pas contre la Russie, elle est contre la classe ouvrière. La classe ouvrière doit répondre : guerre à la guerre !^{10"}

L'armée française est aussi engagée dans l'O.T.A.N et plusieurs milliers de soldats ont été envoyés en Roumanie et en Bulgarie pour renforcer le dispositif visant à contrer une agression Russe.

Nous devons nous aussi nous positionner contre les agissements de l'O.T.A.N et de la coalition Russe en Ukraine. Si les Etats appellent à la guerre, nous devons répondre par une forte résistance.

Non à la guerre en Ukraine ! Non aux manœuvres de l'O.T.A.N et de la coalition Russe ! Vive la liberté des peuples
Pas de guerre entre les peuples, pas de paix entre les classes ! ●

*Le G.T Europe
pour secrétariat international
de la CNT-F*



Autriche

Manifestation antifasciste du 12 Février 2022

Le Syndicat viennois W.A.S (wiener arbeiter Innen Syndikat) a appelé à de grandes manifestations partout en Autriche le 12 février dernier.



C'est une date particulière dans l'histoire autrichienne. Cette histoire est méconnue en France. Du 12 au 16 février 1934, de violents affrontements ont opposé fascistes et socialistes dans les rues autrichiennes. Durant quatre jours les combats ont été intenses et ont fait environ 7000 victimes.

En cette année 1934, l'Autriche était fortement divisée entre deux forces politiques majoritaires, les conservateurs proches des fascistes, le parti chrétien-social, et les sociaux-démocrates de l'autre. Ces deux forces politiques avaient organisé des milices pour préparer, du côté fascistes, des coups de force et des prises de pouvoir, ou pour, du côté socialiste, les empêcher. Les fascistes et les conservateurs avaient composé une armée de miliciens, les Heimwhers. Cette organisation nationaliste austro-fasciste et paramilitaire comptait alors plusieurs milliers de volontaires. En face, les sociaux-démocrates étaient regroupés au sein de milices de la Ligue de défense Républicaine, la Republikanischer Schutzbund en allemand.

En mars 1933, le chancelier chrétien-social Engelbert Dollfuss dis-

sout le parlement et suspend ses fonctions sous un motif fallacieux. La gauche est ainsi exclue du gouvernement et le parlement est muselé. Le pouvoir tombe dans les mains du conservateur fasciste Engelbert Dollfuss et d'espions nazis infiltrés dans son entourage.

Le 12 février les miliciens des Heimwhers, marchent en direction du siège du parti social-démocrate : l'hôtel Schiff à Linz dans le nord du pays. A Vienne c'est dans le Karl-Marx-Hof que se réfugient les socialistes.

Les combats durèrent quatre jours. Les miliciens fascistes appuyés par l'armée, la police et la gendarmerie ont écrasé l'ensemble des opposants socialistes du pays par le feu ou la prison. Le bilan dénombre 7 000 morts et 1 500 prisonniers.

Les conséquences directes furent la mise au pas du pays. Les milices des Heimwhers et le parti chrétien social fusionnèrent et instaurèrent l'austro-fascisme. Un seul parti était alors autorisé, le Front patriotique. L'Etat de dictature fut déclaré c'était le Ständestaat.

En juillet 1934, les nazis autrichiens

tentèrent un coup d'État qui échoua et fit environ 270 morts. Le chancelier Dollfuss fut assassiné, Kurt Von Schuschnigg lui succéda et resta à la chancellerie jusqu'en mars 1938 date de l'Annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie.

En 2022, les membres du syndicat W.A.S déclarent :

« Pour nous, commémorer signifie combattre : « Hier et aujourd'hui : Contre le fascisme !

Contre les activités néo-fascistes ainsi que contre les continuités antisémites et austro-fascistes de l'ÖVP1.

C'est pourquoi nous descendons dans la rue ensemble le 12 février.

Nous appelons tout le monde à accrocher des drapeaux rouges/tissus de résistance aux fenêtres. Nous voulons un large ancrage social de la référence positive à cette lutte antifasciste. Par conséquent, le 12 février, en tant que "Jour du soulèvement contre l'austro-fascisme", doit devenir un jour férié. » ●

Wiener ArbeiterInnen-Syndikat
Février 2022
(Syndicat des travailleurs de Vienne)

G.T Europe
pour la traduction et la rédaction

Myanmar

Appel de l'I.C.L / C.I.T



Le Groupe de travail Asie de la Confédération internationale du travail (I.C.L / C.I.T) appelle ses membres, syndicats et sympathisant-es à être solidaires avec nos camarades au Myanmar qui protestent sans relâche contre le coup d'État militaire et risquent leur vie dans ce processus. Nous appelons à la participation à la campagne Blood Money, initiée et développée par des individus de la société civile sur le terrain ainsi que par le syndicat de base Fédération générale des travailleurs du Myanmar (FGWM) et d'autres militants.

Notre engagement dans la campagne Blood Money peut être considéré comme une extension de nos activités à la suite de l'appel à la solidarité de la Fédération des syndicats de Birmanie (ABFTU), de la Fédération générale des travailleurs du Myanmar (FGWM) et de Food not Bombs Myanmar, qui a également été publié sur le site. L'I.C.I / C.I.T a aussi appelé cette année à soutenir le mouvement de désobéissance civile (CDM) et à accroître la pression sur les entreprises internationales qui continuent de faire affaire avec la junte.

Plus précisément, la Blood Money Campaign appelle les États, les entreprises et les banques à sanctionner la junte militaire, à arrêter les investissements profitables à l'armée et à geler ses avoirs.

L'armée doit être privée des ressources qu'elle utilise encore aujourd'hui pour opprimer brutalement la population birmane. Il y a déjà eu d'innombrables cas de soldats tirant à balles réelles sur des manifestant-es. Au moins 900 personnes ont été tuées depuis le coup d'État

militaire de février 2021. Cependant, le nombre de cas non signalés est probablement beaucoup plus élevé. Les persécutions politiques et les arrestations illégales sont monnaie courante.

Dès septembre 2020, Amnesty International a divulgué des documents montrant comment des entreprises internationales sont impliquées dans le financement de l'armée. Parmi eux se trouvent de grandes entreprises comme Volkswagen, DHL et H&M, qui doivent prendre leurs responsabilités et mettre fin immédiatement à leurs relations commerciales directes et indirectes avec la junte militaire. Condamner du bout des lèvres ne suffit pas !

Des informations fréquemment mises à jour sur les entreprises qui poursuivent leurs activités avec l'armée peuvent être trouvées ici : justiceformyanmar.org globalmayday.net

Ce que nous pouvons faire:

- Montrez notre solidarité et notre soutien – y compris sur les réseaux sociaux ! #BloodMoneyMyanmar #StopPayingToJunta #FreezeDollar-

ToJunta

- Envoyez des messages aux coopérations qui pensent pouvoir continuer à faire affaire avec les militaires. Planifiez des actions directes devant leurs bureaux, succursales et sièges sociaux.

- Nous pouvons sur les réseaux sociaux, utiliser des éléments visuels comme des poupées sanglantes pour créer un effet de "choc". Les mains imbibées de couleur rouge peuvent également être utilisées.
- Nous devons rester informés de l'actualité au Myanmar.
- Nous pouvons soutenir des collectes de fonds telles que We Resist – Burma : firefund.net

Le groupe de travail Asie continuera à maintenir des contacts étroits avec nos camarades du Myanmar et à les soutenir dans leur lutte autant que possible avec leurs réseaux. Si vous avez des questions ou planifiez des actions, n'hésitez pas à nous contacter. Montrons à nos camarades du Myanmar qu'ils-elles ne sont pas seul-es, montrons notre solidarité mondiale.●

Le secrétariat international de la CNT-F pour la traduction



Myanmar

Un an après le coup d'État



Cela fait un an que le coup d'État a eu lieu au Myanmar, le 01 février 2021. Il est temps de réfléchir à ce qui s'est passé entre-temps. La FGWM (Fédération générale des travailleurs du Myanmar) a publié une déclaration à l'occasion de ce triste anniversaire que nous partageons ici et que nous soutenons sans réserve.

« Le 1^{er} février 2022 marque une année de coup d'État militaire au Myanmar. Au cours de cette période d'un an, les militaires ont brutalement tué, torturé ou injustement arrêté des milliers de personnes de différentes nationalités, notamment des étudiant-es, des jeunes, des travailleur-ses, des agriculteur-trices et des journalistes. De plus, des centaines de milliers d'habitant-es sans défense de l'État de Chin, de l'État de Kachin, de l'État de Karenni, de l'État de Karen, de la région de Sagaing et de la région de Magway ont dû fuir leurs maisons en raison des frappes aériennes aveugles de l'armée utilisant des hélicoptères et des avions de combat. Les militaires avaient également brûlé vif des gens en masse, détruit et pillé les propriétés.

Aujourd'hui marque le premier anniversaire de la résistance des peuples de diverses manières contre le coup d'État et la dictature militaire au Myanmar. Nous saluons les camarades tombé-es au combat qui ont été tués par l'armée et ses affiliés alors qu'ils résistaient au coup d'État en ce premier anniversaire de résistance. Nous saluons également les travailleur-ses, les agriculteur-trices, le personnel du CDM (Mouvement de désobéissance civile), les femmes, les jeunes, les étudiant-es, les LGBT

et les personnes de différents milieux socio-économiques qui continuent de résister à la dictature militaire et au nationalisme.

De nos jours, les travailleur-ses qui ont courageusement résisté au coup d'État à la pointe du mouvement de résistance sont confronté-es non seulement à la répression par l'armée, mais aussi aux violations des droits du travail sur le lieu de travail par les patrons. Pendant cette période, les employeurs violent de manière flagrante les droits légaux du travail, les droits de l'homme et les conventions collectives. De nombreux travailleur-ses sont également mort-es de la troisième vague de Covid-19 qui a éclaté pendant le coup d'État. En profitant de l'instabilité politique, les patrons licencient de manière déraisonnable les permanents et les remplacent par des journalistes payé-es moins que le salaire minimum légal. Les employeur-ses refusent également de payer l'intégralité du salaire, et il y a aussi de l'exploitation et du travail forcé. En raison de la méfiance de la masse des travailleur-ses et de l'oppression de l'appareil militaire à la suite du coup d'État, le mécanisme de règlement des différends - qui vise à régler les conflits du travail - n'a absolument aucune utilité. En plus de cela, les patrons détruisent intentionnellement les syndicats et donnent des informations sur les dirigeants syndicaux aux militaires. Ainsi, cela menace les syndicats d'exister de manière indépendante.

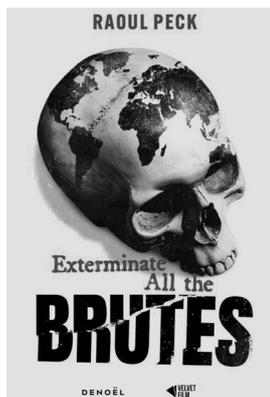
Les travailleur-ses de la Fédération générale des travailleurs du Myanmar (FGWM) ont résisté à la dictature militaire de diverses manières

jusqu'à aujourd'hui. De même, nous écoutons et documentons les voix des travailleur-ses dont les droits humains et du travail sont violés sous le régime militaire pour aider à résoudre leurs griefs une fois la résistance contre la dictature accomplie. Le FGWM a également aidé les travailleurs du CDM du secteur public dans leurs efforts d'organisation et a montré des actions de solidarité pour les travailleur-ses et les partenaires qui résistaient à la dictature militaire.

Indépendamment de l'oppression directe, du travail forcé et des diverses menaces sur le lieu de travail, les travailleur-ses qui ne sont pas protégé-es par la loi exigent des sanctions économiques globales qui peuvent épuiser les sources de revenus qui profitent directement ou indirectement à l'armée afin d'anéantir la dictature militaire et de libérer de la vie d'esclave sous le régime militaire. Nous exhortons les syndicats du monde entier à montrer leur soutien à la demande des travailleur-ses et à aider les travailleur-ses face à tous les défis et difficultés à venir en agissant de manière solidaire. Nous, FGWM qui avons mené la première résistance anti-junte à Yangon en première ligne, voudrions dire à l'occasion de ce premier anniversaire de résistance que nous continuerons à résister jusqu'à la fin de la dictature militaire et du nationalisme, et l'établissement de la démocratie fédérale en Birmanie. » ●

*Fédération générale des travailleurs du Myanmar (FGWM)
Texte publié en anglais sur le site de l'I.C.L./ C.I.T.I
Le secrétariat international pour la traduction*

Aux sources des haines racistes



Exterminate all the brutes

Raoul Peck, ed Denoël, 235p., 22€.

Le titre prônant l'extermination de toutes ces brutes est tiré d'un roman de Joseph Conrad, « Au cœur des ténèbres », citation d'un des protagonistes de génocides décomplexé. C'est aussi le titre d'un essai de l'écrivain suédois Sven Lindquist qui a inspiré le réalisateur Raoul Peck, cinéaste aussi redevable à l'historien haïtien Rolph Trouillot et l'anthropologue Roxanne Dubar-Ortiz. Tous-tes gambergent sur le colonialisme, ses racines, ses mécanismes, sa persistance. Le livre est comme le relevé des bribes de la série documentaire réalisée par Peck l'an dernier pour contrer « le type de mensonges, de propagande, d'abus, auxquels nous avons été soumis pendant toutes ces années ». Le docu (même titre, quatre épisodes, près de quatre heures) est sans doute plus percutant et édifiant que ce livre qui en retient quelques balises.

D'origine haïtienne, le réalisateur de « I'm not your negro » rappelle la révolution haïtienne de 1804 et la première république noire de l'histoire. Il assemble ici des fragments,

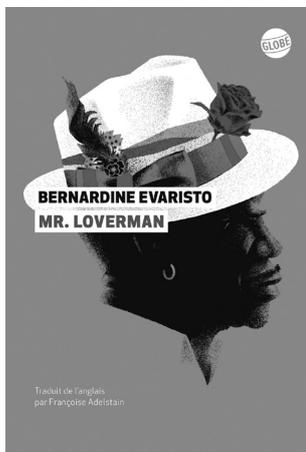
ouvre les perspectives communes, l'impérialisme en Afrique, l'extermination des peuples premiers des terres prétendues vierges d'Amérique, la suprémacie blanche occidentale, la traite négrière, la Shoah. L'industriel Henry Ford finançant dans l'entre deux guerres le parti nazi allemand. La canne à sucre, le café, le tabac, le cacao, préludes de la mondialisation capitaliste. Ben Laden exécuté par les forces spéciales qui le renommèrent « Geronimo », raccord avec l'imaginaire suprémaciste, l'associant à un opposant historique à la guerre exterminatrice des pionniers américains et de son armée. On retrouve les stéréotypes des Indiens « barbares » dans les westerns de John Wayne. Qui débâtèrent sur les races supérieures et leur « responsa-

bilité divine de diriger le monde » ? Un obscur révérend, quand même auteur d'un best seller en 1885, distillant la conviction d'incarner, sous la bénédiction de dieu, la civilisation légitime à dézinguer toutes les êtres inférieurs. Bien plus que la seule pigmentation de la peau. Au passage, l'auteur ouvre la boîte à outils de l'impérialisme, canons, trains, fusils, servant massacres, spoliations, génocides. Avant d'être réservée au gros gibier, la balle dum dum a été inventée pour trouer la panse des colonisables, de loin. Autant de morceaux d'une histoire toujours à l'œuvre. Six siècles d'exterminés s'y reconnaîtront. ●

Nico, SINR 44



Histoire d'un coming-out à l'aube d'une vie



Bernardine Evaristo,
Mr Loverman, Globe, 2022.

La britannique Bernardine Evaristo s'est fait un nom en France après la traduction et la publication de son roman *Fille, femme, autre*, pour lequel elle a reçu le prestigieux prix Booker en 2019. Autrice de plusieurs romans explorant la condition sociale des femmes et hommes noir-es entre leurs pays d'origine et le Royaume-Uni, il nous fallait attendre la traduction de ces autres livres pour continuer de découvrir son talent.

C'est chose faite avec *Mr Loverman*, publié en 2022 chez Globe, qui nous raconte l'histoire de Barrington Jedidiah Walker, caribéen originaire d'Antigua, qui émigre avec sa femme Carmel dans les années 60 à Londres. Personnage haut en couleurs de soixante-quatorze ans, il a vécu toute sa vie en cachant son homosexualité à son entourage ainsi que sa relation amoureuse avec

Morris Courtney, émigré antiguais vivant également dans la capitale anglaise, dont il est éperdument amoureux depuis l'adolescence.

Naviguant entre le passé et le présent, entre Antigua et Londres, B. Evaristo va nous raconter l'histoire du coming-out de Barry, et nous aider à comprendre les processus, les relations qui construisent le genre, et notamment la masculinité.

Car la position sociale de Barry au début du roman apparaît complexe : homme noir, ouvrier immigré, il est à l'extrême opposé du modèle dominant de la masculinité blanche et riche de la société dans laquelle il évolue. Le personnage n'évoque jamais les discriminations qu'il a pu ou aurait pu subir, notamment parce qu'il a réussi à devenir un transfuge de classe : bricoleur, il a retapé des appartements et investit dans l'immobilier ce qui lui permet d'avoir une retraite dorée et de sortir de sa condition d'ouvrier immigré. De même que ses enfants adultes, Donna et Maxine, font partie de la classe moyenne supérieure, et son petit-fils est sur la voie d'intégrer une université de prestige qui le propulserait dans l'élite du pays.

Cette ascension sociale est possible parce que Barry bénéficie de privilèges masculins : sa femme Carmel, employée municipale, se charge du travail domestique et de l'éducation des enfants. Déchargé de cela, Barry

peut continuer de s'investir dans des travaux, et surtout de jouir des plaisirs de la vie avec Morris (entre autres). Le septuagénaire est l'archétype de l'homme viril, qui n'hésite pas à séduire, sa femme pense d'ailleurs qu'il est un coureur de jupons invétéré. Cette image, en opposition à l'image des homosexuels construite par la société patriarcale hétéronormée («la folle») lui a permis de cacher son orientation sexuelle.

Dans ce contexte, faire son coming-out, divorcer, et vivre publiquement sa relation amoureuse avec son amant lui apparaît être au premier abord «une aliénation sociale». En tout cas, il pense qu'il aurait plus à perdre qu'à y gagner.

C'est parce que Morris lui pose un ultimatum, que simultanément sa femme Carmel va abandonner son illusion dans l'institution du mariage, que l'idée de faire son coming-out va cheminer dans l'esprit de Barry à l'aube de sa vie. S'il est vécu comme une véritable libération pour le couple Morris/Barry, mais également par les autres personnages, c'est que le mensonge aura eu pendant cinquante ans des impacts émotionnels et relationnels lourds pour tous-tes. La faute à une société patriarcale, dans laquelle aujourd'hui encore, il est difficile de vivre pleinement et sereinement son homosexualité. ●

Guillaume STT59-62

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM. ADRESSE.....

PROFESSION. MAIL.....

Chèque à l'ordre de la CNT à renvoyer à Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

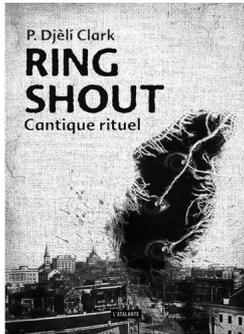
Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine.
Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT
GRATUIT



La littérature fantasy au service des luttes d'émancipation



Phenderson Djèli Clark
Ring Shout, L'Atalante, 2021.

L'auteur américain Phenderson Djèli Clark dépoussière le genre en publiant un récit où il mêle histoire, magie, et réflexion sur l'autodéfense des femmes Afro-Américaines.

Quand on parle de littérature fantasy, on pense bien souvent au Seigneur des Anneaux de J.R.R Tolkien, ou plus contemporanément, à Game of Thrones de George R. R. Martin. Des histoires qui se déroulent dans des mondes fantastiques et médiévaux. Rien de tout cela dans Ring Shout : l'histoire se passe ici dans les années 20, dans l'état américain de Géorgie, où Maryse, Sadie et Chef, descendantes d'esclaves, mènent une lutte acharnée contre le Klu Klux Klan. Rien de plus réel et d'historique direz-vous. Sauf que parmi les

KKK encapuchonné-es évoluent des Klu Kluxes, des démons qui se nourrissent de la haine des suprémacistes blancs pour étendre leurs troupes parmi les humain-es...

Sans trop en dévoiler aux lecteur-rices tenté-es par cette histoire où se mêle surnaturel, horreur, action, et culture gullah-geechee (culture des Afro-Américain-es de Géorgie) ce roman a une charge politique très forte et propose une réflexion sur l'émancipation et l'autonomisation des femmes, et l'usage qu'elles peuvent faire de la violence.

C'est déjà une petite révolution en soi de voir qu'un auteur de fantasy va construire son intrigue autour de personnages féminins. Imaginez-les, en plus, armées de fusils, de bombes et d'une épée imprégnée de magie ancestral, s'organisant pour assurer leur propre autodéfense contre le KKK et leurs démons. Avec les aventures de ces héroïnes totalement badass, on est loin des stéréotypes de la féminité traditionnelle qui entretiennent l'idée que les femmes sont vulnérables, douces et non-violentes.

Leur usage de la violence n'est pas gratuit, ni aveugle, il y a une ré-

flexion, un cadre qui est posé. Si Maryse, Chef, et Sadie tuent sans vergogne les Klu Kluxes, elles veillent toujours à ne pas blesser ou tuer les hommes et femmes du KKK. Elles adoptent une stratégie d'auto-défense qui n'est pas sans rappeler celle du «Black Panthers Party for Self Defense» dans l'Amérique des années 60.

L'auteur aurait pu tomber dans la facilité, et faire de Maryse une furie vengeresse qui dans un excès de violence va zigouiller tout ce qui ressemble de près ou de loin à un membre du KKK. Il a eu l'intelligence d'éviter cet écueil et rappelle que d'adopter la violence du groupe dominant (que Maryse a l'occasion d'utiliser) est en soi une défaite.

Voilà donc un roman décapant, bouleversant les codes de la fantasy, qui apporte une réflexion politique sur les luttes passées et présentes des Afro-Américain-es, en plus de questionner les normes de genre et de race.●

Guillaume, STT59-62

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

**NI MARI, NI PATRON !
NI MATON, NI PATRIE!**



8 MARS GRÈVE

Sorcières féministes révolutionnaires



Action directe contre le patriarcat

CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL